

BILAN SOCIAL 2008



TABLES DES MATIERES

I - EMPLOI.....	6
11 - EFFECTIFS.....	6
111 - Effectif total au 31.12.....	6
112 - Effectif permanent au 31/12 (salariés Convention de Travail, hors congés sans solde et M à D remboursés 100 %).....	7
113 - Nombre de salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée au 31.12.....	7
114 - Effectif mensuel de l'année considérée.....	7
115 - Répartition par sexe de l'effectif au 31.12.....	8
116 - Répartition par âge de l'effectif au 31.12.....	9
117 - Répartition de l'effectif au 31.12 selon l'ancienneté.....	10
118 - Répartition de l'effectif au 31.12 selon la nationalité.....	11
119 - Répartition de l'effectif total au 31.12 selon une structure de qualification détaillée.....	11
12 - TRAVAILLEURS EXTERIEURS.....	12
121 - Nombre de stagiaires.....	12
122 - Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires.....	12
123 - Durée moyenne des contrats de travail temporaire.....	12
13 - EMBAUCHE.....	12
131 - Nombre d'embauches par contrat à durée indéterminée.....	12
132 - Nombre d'embauches par contrat à durée déterminée.....	13
133 - Nombre d'embauches de travailleurs saisonniers : ne concerne pas le CEA.....	13
134 - Nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans.....	13
134 bis – Mutations en provenance d'un autre établissement.....	13
14 - DEPARTS.....	14
15 - CHOMAGE.....	15
151 - Nombre de salariés mis au chômage partiel pendant l'année considérée.....	15
152 - Nombre total d'heures de chômage partiel pendant l'année considérée.....	15
16 - HANDICAPES.....	15
161 - Nombre de handicapés au 31 décembre de l'année considérée :.....	15
162 - Nombre de handicapés à la suite d'accidents du travail intervenus dans l'établissement, employés au 31 décembre de l'année considérée :.....	15
17 - ABSENTEISME.....	16
II - REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES.....	17
21 – MONTANT DES REMUNERATIONS.....	17
211 bis – Rémunération mensuelle moyenne.....	17
212 bis – Part des primes à périodicité non mensuelle dans la déclaration des salaires.....	17
213 – Grille des rémunérations : cette grille est à la disposition des membres du Comité d'Etablissement.....	17
22 – HIERARCHIE DES REMUNERATIONS.....	18
221 bis - Rapport entre la moyenne des rémunérations des Annexes 1 y compris Cadres Supérieurs et Dirigeants (ou équivalents) et la moyenne des rémunérations des Ouvriers (ou équivalents).....	18

23 – MODE DE CALCUL DES REMUNERATIONS	18
231 – Pourcentage des Ouvriers dont le salaire dépend en tout ou partie du rendement.....	18
232 – Pourcentage des Ouvriers payés au mois sur la base de l'horaire affiché	18
24 – CHARGES ACCESSOIRES	18
241 – Avantages sociaux dans l'Etablissement.....	18
242 – Montant des versements effectués à des entreprises extérieures pour mise à disposition de personnel.....	18
III - CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE.....	19
31 – ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DE TRAJET.....	19
311 – Taux de fréquence des accidents du travail.....	19
312 – Taux de gravité des accidents du travail.....	19
313 - Nbre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées à l'Etablissement au cours de l'année considérée.....	19
314 - Nbre d'accidents mortels.....	19
315 – Nbre d'accidents de trajets ayant entraîné un arrêt de travail.....	20
316 - Nbre d'accidents dont est victime le personnel temporaire ou des prestations de service dans l'Etablissement.....	20
317 - Cotisation Sécurité Sociale (accidents du travail).....	20
32 – REPARTITION DES ACCIDENTS AVEC ARRET PAR ELEMENTS MATERIELS	20
321 – Nbre d'accidents liés à l'existence des risques graves - Codes 32 à 40.....	20
322 - Nbre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation - Code 02.....	20
323 - Nbre d'accidents occasionnés par des machines (à l'exception de ceux liés aux risques ci-dessus) - Codes 09 à 30.....	20
324 - Nbre d'accidents de circulation, manutention et stockage - Codes 01, 03, 04, 06, 07, 08.....	20
325 - Nbre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel - Code 05.....	20
326 - Autres cas.....	20
33 – MALADIES PROFESSIONNELLES	20
331 – Nbre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale au cours de l'année considérée.....	20
332 - Nbre de salariés atteints par des affections pathologiques à caractères professionnelles et caractérisation de celles-ci.....	20
333 - Nbre et déclarations par l'employeur de procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles.....	20
34 – COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE	21
341 – Nbre de réunions du CHS.....	21
35 – DEPENSES EN MATIERE DE SECURITE.....	21
351 – Effectif formé à la sécurité dans l'année.....	21
352 – Evaluation budgétaire du programme de sécurité présenté par l'Etablissement.....	21
353 – Taux de réalisation du programme présenté l'année précédente.....	21
IV - AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL.....	22
41 – DUREE ET AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL.....	22
411 – Horaire hebdomadaire moyen affiché.....	22
412 - Nbre de salariés ayant bénéficié d'un repos compensateur.....	22
413 - Nbre de salariés bénéficiant d'un système d'horaires individualisés.....	22
414 - Nbre de salariés occupés à temps partiel.....	22
415 - Nbre de salariés ayant bénéficié tout au long de l'année considérée de 2 jours de repos hebdomadaire consécutifs.....	22
416 - Nbre moyen de jours de congés annuels (non compris le repos compensateur).....	22

417 - Nbre de jours fériés payés (y compris la "Fête Locale")	22
42 – ORGANISATION ET CONTENU DU TRAVAIL	23
421 - Effectif travaillant en équipes	23
422 - Personnel en continu et semi-continu de plus de 50 ans.....	23
423 - Personnel utilisé à des tâches répétitives au sens de la définition du travail à la chaîne contenue dans le Décret du 10.05.1976 : cet indicateur ne concerne pas le CEA où ce type de tâches n'existe pas	23
43 – CONDITIONS PHYSIQUES DE TRAVAIL	23
431 – Nbre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à + 85 dbs à leur poste de travail.....	23
432 - Réaliser une carte de son par atelier	23
433 - Nbre de travailleurs exposés à la chaleur au sens de la définition contenue dans le Décret du 01.05.1976	23
434 - Nbre de prélèvements, d'analyses de produits toxiques et mesures	23
43 BIS – NBRE D'IRRADIATIONS ET CONTAMINATIONS EGALES OU SUPERIEURES A LA DOSE MAXIMALE ADMISSIBLE	23
43 TER - REPARTITION DES AGENTS SELON LES CATEGORIES DEFINIES PAR LE DECRET N° 86-1103 MODIFIE DU 02.10.1986	23
44 – TRANSFORMATION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL	24
441 – Expérience de transformation de l'organisation du travail améliorant son contenu	24
45 – DEPENSES D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL	24
451 – Evaluation budgétaire du programme d'amélioration des conditions de travail dans l'Etablissement	24
452 – Taux de réalisation du programme présenté l'année précédente	24
46 – MEDECINE DU TRAVAIL	25
461 – Nombre d'examens cliniques	25
462 - Nombre d'examens complémentaires	25
463 - Temps consacré par le médecin du travail à l'analyse et l'intervention en milieu de travail.....	25
47 – TRAVAILLEURS INAPTES.....	25
471 – Nombre de salariés inaptes définitivement à leur emploi déclarés par les médecins du travail.....	25
472 – Nombre de salariés reclassés dans l'entreprise à la suite d'une inaptitude	25
V - FORMATION.....	26
51 - FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (511 à 515)	26
511 – Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation continue	26
512 - Montant consacré à la formation continue	26
513 - Nombre de stagiaires	26
514 - Nombre d'heures de stage	26
515 - Décomposition par type de stages.....	26
51 BIS - REPARTITION ENTRE CHAQUE CATEGORIE DE FORMATION (en % d'heures)	27
51 TER - REPARTITION ENTRE FORMATION INTERNE ET EXTERNE (en heures de stage et %)	27
51 QUATER - STRUCTURE DES DEPENSES DE FORMATION	27
52 - CONGE FORMATION	27
521 - Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré.....	27
522 - Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré.....	27
523 - Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé formation.....	27
53 - APPRENTISSAGE	27
531 - Nombre de contrats d'apprentissage conclus dans l'année.....	27

VI - RELATIONS PROFESSIONNELLES	28
61 – REPRESENTANTS DU PERSONNEL.....	28
611 - Participation aux élections par collège	28
612 - Volume global des crédits d'heures utilisées pendant l'année considérée	28
613 - Nombre de réunions avec les représentants du personnel pendant l'année considérée.....	28
614 - Date de signatures et objet des accords signés dans l'entreprise pendant l'année	28
615 - Nombre de personnels bénéficiaires d'un congé de formation économique, sociale et syndicale	28
62 – INFORMATION ET COMMUNICATION.....	29
621 - Nombre d'heures consacrées aux différentes formes de réunions du personnel	29
622 - Procédure d'accueil	29
623 - Procédure d'information ascendante ou descendante en niveau	29
624 - Système d'entretiens individuels.....	29
625 - Groupes d'expression directe	29
63 – PROCEDURES	29
631 - Nombre de recours à des modes de solutions non judiciaires engagées dans l'année.....	29
632 - Nombre d'instances judiciaires engagées dans l'année et où l'entreprise est en cause	29
633 - Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspecteur du Travail pendant l'année considérée.....	29
VII - AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE	30
71 – ŒUVRES SOCIALES.....	30
711 - Dépenses d'Etablissement	30
712 - Versement au Comité d'Etablissement	30

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I	EVOLUTION DE LA REPARTITION DU PERSONNEL PAR SEXE ET PAR CATEGORIE	Indicateur 115
ANNEXE II	EVOLUTION DE LA REPARTITION DU PERSONNEL SUIVANT L'AGE, LE SEXE ET LA CATEGORIE.....	116
ANNEXE III	REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE	116
ANNEXE IV	REPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ANCIENNETE	117
ANNEXE V	NOMBRE MOYEN MENSUEL DE TRAVAILLEURS TEMPORAIRES ET DUREE MOYENNE DES CONTRATS DE TRAVAIL	122
ANNEXE VI	REPARTITION DES DEPARTS PAR SEXE ET PAR CATEGORIE	141
ANNEXE VII	EFFECTIF FORME A LA SECURITE	351
ANNEXE VIII	REALISATION DU PROGRAMME DE SECURITE (SYNTHESE ET PAR INSTALLATION)	352
ANNEXE IX	AMELIORATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SYNTHESE ET PAR UNITE).....	452
ANNEXE X	ELECTIONS.....	611
ANNEXE XI	NOMBRE DE REUNIONS DE CONSEILS D'UNITE DANS L'ANNEE ET LEUR DUREE	621
ANNEXE XII	DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'ACCUEIL	622
ANNEXE XIII	PUBLICATIONS INFORMATION COMMUNICATION.....	623
ANNEXE XIV	SYSTEME D'ENTRETIENS ANNUELS.....	624
ANNEXE XV	LOGEMENT DU PERSONNEL ET PARTICIPATION PATRONALE AUX DEPENSES ETABLISSEMENT	711

EVOLUTIONS MAJEURES CONSTATEES EN 2008

Au niveau de l'organisation de l'établissement, les principales modifications ont été :

- Dénomination du site de Valrhô en Marcoule.
- Modification de structures du DDCO, DCP et UMODD avec la création du DEIM, DPAD et DPIE.

EVOLUTIONS LIEES AU CONTENU DES INDICATEURS

- | | |
|-------------------------------|--|
| Indicateur 113 : | Création des CDD Recherche - Suppression de la dénomination CTE. |
| Indicateurs 176-177 : | Les congés enfants malades comptabilisés dans l'indicateur 177 sont comptabilisés dans l'indicateur 176 pour l'année 2008. |
| Indicateurs 511 à 51 quater : | Modifications des rubriques dues à FORLAND. |

1 - EMPLOI

11 - EFFECTIFS

111 - Effectif total au 31.12

		CS	Annexes 1	Annexes 2	Autres Personnels (1)	TOTAL
2006	Effectif géré (1)	12	589	938	111	1650
2007	Effectif géré (1)	11	612	954	155	1732
2008	Effectif géré (1)	9	627	933	153	1722

Les médecins et pharmaciens sont dans autres personnels.

(1) Cf. Indicateur 113

112 - Effectif permanent (salariés Convention de Travail, non compris ASPR) au 31.12 (1)

2006				2007				2008			
CS	Annexes 1	Annexes 2	TOTAL	CS	Annexes 1	Annexes 2	TOTAL	CS	Annexes 1	Annexes 2	TOTAL
12	582	921	1515	11	605	941	1557	9	620	918	1547

113 - Nombre de salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée au 31.12

	CDD	CDD Recherche	CTE	CFR	CTCI	CTCR	CTBU	DRT	Post Doc	Apprentis	Divers	Total
2006	8		0	28	9	1		10	9	41	1	107
2007	19		3	34	9	4		11	15	52	0	147
2008	17	2		17	13	5	16	14	17	40	0	141

↙ 6 CDD Phénix, 7 CDD Sénior et 4 CDD Surcroîts

↙ 6 Post-Doc étrangers, 11 Post-Doc Français

114 - Effectif mensuel de l'année considérée (2)

	CS	Annexes 1	Annexes 2	Autres personnels	TOTAL
2006	12	557	787	93	1449
2007	11	604	947	119	1681
2008	9	623	943	152	1727

(1) Salariés CT, hors retraites anticipées, GID, congés sans solde, détachés, M à D remboursés 100%.

(2) moyenne de l'indicateur 111.

115 - Répartition par sexe de l'effectif au 31.12 **(1)**

Salariés Convention de Travail, non compris ASPR et auxiliaires temporaires **(2)**

	2006				2007				2008			
	CS	A 1	A 2	TOTAL	CS	A 1	A 2	TOTAL	CS	A 1	A 2	TOTAL
Hommes	11	444	666	1121	10	458	667	1135	8	470	639	1117
Femmes	1	138	255	394	1	147	274	422	1	150	279	430
TOTAL	12	582	921	1515	11	605	941	1557	9	620	918	1547

(1) Effectif de l'indicateur 112.

(2) Voir annexe I.

116 - Répartition par âge de l'effectif au 31.12 (1) (2)

		2006				2007				2008			
		CS	A1	A2	TOTAL	CS	A1	A2	TOTAL	CS	A1	A2	TOTAL
- 26 ans	H	0	2	8	10	0	2	7	9	0	3	9	12
	F	0	0	3	3	0	0	3	3	0	0	3	3
26/30 ans	H	0	12	22	34	0	21	19	40	0	24	19	43
	F	0	13	15	28	0	14	16	30	0	13	23	36
31/35 ans	H	0	42	68	110	0	30	61	91	0	30	59	89
	F	0	20	27	47	0	17	25	42	0	13	25	38
36/40 ans	H	0	84	97	181	0	85	105	190	0	70	90	160
	F	0	41	33	74	0	42	37	79	0	44	35	79
41/45 ans	H	0	80	115	195	0	73	90	163	0	97	78	175
	F	0	30	71	101	0	30	62	92	0	31	52	83
46/50 ans	H	2	109	219	330	1	114	218	333	3	100	198	301
	F	1	20	61	82	1	27	73	101	0	30	77	107
51/55 ans	H	2	81	125	208	1	89	156	246	1	100	169	270
	F	0	11	34	45	0	12	44	56	1	15	42	58
56/60 ans	H	7	30	12	49	8	41	11	60	4	45	17	66
	F	0	3	11	14	0	5	14	19	0	4	22	26
61/65 ans	H	0	4	0	4	0	3	0	3	0	1	0	1
	F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
total H		11	444	666	1121	10	458	667	1135	8	470	639	1117
total F		1	138	255	394	1	147	274	422	1	150	279	430
TOTAL		12	582	921	1515	11	605	941	1557	9	620	918	1547

(1) Effectif de l'indicateur 112.

(2) Voir annexes II et III.

117 - Répartition de l'effectif au 31.12 selon l'ancienneté (1)

(1) Voir annexes IV

Effectif de l'indicateur 112

		2006				2007				2008			
		CS	A1	A2	TOTAL	CS	A1	A2	TOTAL	CS	A1	A2	TOTAL
0 à 1	H	0	28	200	228	0	12	19	31	0	12	12	24
	F	0	11	37	48	0	7	20	27	0	3	9	12
1 à 3	H	0	16	6	22	0	42	204	246	0	51	206	257
	F	0	9	14	23	0	20	45	65	0	24	67	91
4 à 6	H	0	43	66	109	0	22	50	72	0	24	20	44
	F	0	27	42	69	0	12	45	57	0	10	19	29
7 à 9	H	0	63	74	137	0	64	70	134	0	52	83	135
	F	0	21	36	57	0	34	31	65	0	32	44	76
10 à 12	H	0	51	36	87	0	63	47	110	0	58	46	104
	F	0	22	25	47	0	17	31	48	0	18	27	45
13 à 15	H	0	36	13	49	0	30	12	42	0	49	29	78
	F	0	12	5	17	0	14	5	19	0	17	21	38
16 à 18	H	0	35	20	55	0	51	26	77	1	38	18	57
	F	0	11	6	17	0	13	10	23	0	12	7	19
19 à 21	H	1	14	7	22	0	4	3	7	0	18	8	26
	F	0	0	6	6	0	4	0	4	0	8	2	10
> à 21	H	10	158	244	412	10	170	236	416	7	168	217	392
	F	1	25	84	110	1	26	87	114	1	26	83	110
TOTAUX		12	582	921	1515	11	605	941	1557	9	620	918	1547

118 - Répartition de l'effectif au 31.12 selon la nationalité

Effectif de l'indicateur 111 hors autres personnels, tous les personnels CT sont de nationalité française (inchangé pour les 3 dernières années)

119 - Répartition de l'effectif au 31.12 selon une structure de qualification détaillée

Effectif de l'indicateur 112

QUALIFICATION	2006			2007			2008		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Cadres Supérieurs	11	1	12	10	1	11	8	1	9
Annexes 1 *	444	138	582	458	147	605	470	150	620
Techniciens	538	121	659	534	126	660	511	127	638
Gestionnaires	19	54	73	20	61	81	18	64	82
Secrétaires	0	76	76	0	77	77	0	76	76
Sécurité (type FLS)	104	0	104	106	0	106	104	0	104
Autres filières Annexes II filières B1 B3 B4 B5 B6 B7	5	4	9	7	10	17	6	12	18
TOTAL	1121	394	1515	1135	422	1557	1117	430	1547

* : 53 Cadres administratif - 567 Ingénieurs Chercheur

Autres filières Annexes II Médical et social, magasins, suivi de travaux, conducteurs de véhicules.

12 - TRAVAILLEURS EXTERIEURS

121 - Nombre de stagiaires

Présence supérieure à 1 semaine

	2006		2007		2008	
	H	F	H	F	H	F
Stagiaires universitaires	93	62	95	46	73	46
Stagiaires universitaires non rémunérés	7	4	10	3	15	3
Thésards CFR, CTBU	17	17	21	18	23	20
Post-doc et autresThésards (CTCI, CTCR)	13	14	20	15	24	22
Diplôme de Recherche Technologique	9	2	16	0	15	3
Contrats de qualification	1	1	0	0	0	0
Contrats d'apprentissage	24	31	38	30	38	30
CES et CEC	0	2	0	1	0	0
Contrat Emploi Jeune	0	2	0	0	0	0
TOTAL	164	135	200	113	188	124

122 - Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires (Voir Annexe V)

2006	2007	2008
83.59	88.53	83.9

123 - Durée moyenne des contrats de travail temporaire (jours calendaires) - (Voir Annexe V)

2006	2007	2008
153 jours	157 jours	170 jours

13 - EMBAUCHES

131 - Nombre d'embauches par contrat à durée indéterminée (salariés Convention de travail)

	CS		Annexes 1		Annexes 2		TOTAL		TOTAL GENERAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	
2006	0	0	28	11	202	37	230	48	278
2007	0	0	13	9	21	21	34	30	64
2008	0	0	17	6	13	13	30	19	49

Recrutements Swapp en 2008 : 2 A2 et 1A1

132 - Nombre d'embauches par contrat à durée déterminée

Y compris salariés Hors Convention de Travail : Thésards CFR et CTCl, Post-doc, Contrat qualification et apprentissage, CES, DRT

2006	2007	2008
57	88	65

Détail pour 2008
CDD 8, CDD Recherche 2, Contrats de Thèse 18, Post DOC 13, DRT 8, Apprentis 16

133 - Nombre d'embauches de travailleurs saisonniers : ne concerne pas le CEA

134 - Nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans (ref indicateur 131)

	Annexes 1		Annexes 2		TOTAL par sexe		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	GENERAL
2006	1	1	7	3	8	4	12
2007	1	1	3	3	4	4	8
2008	3	0	5	3	8	3	11

134 bis - Mutations en provenance d'un autre établissement

	CS	Annexes 1	Annexes 2	TOTAL
2006	1	8	12	21
2007	0	9	6	15
2008	3	13	4	20

14 - DEPARTS

Voir Annexe VI

	2006				2007				2008			
	CS	A1	A2	TOTAL	CS	A1	A2	TOTAL	CS	A1	A2	TOTAL
141 - Total des départs	1	40	57	98	1	42	41	84	6	64	73	143
142 - Nombre de démissions	0	1	0	1	0	0	1	1	0	2	2	4
143 - Nbre de licenciements pour cause économique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
144 - Nombre de licenciements pour autres causes	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	1	1
145 - Nombre de fins de contrats à durée déterminée (1)	0	18	21	39	0	25	16	41	0	30	27	57
146 - Départ au cours de la période d'essai	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
147 - Mutations dans un autre établissement (2)	1	9	4	14	1	10	3	14	5	13	6	24
148 - Retraite à 65 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- IG 119	0	2	21	23	0	0	10	10	0	3	20	23
- Cessation anticipée d'activité	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	8	8
- Retraite à 60 ans (accord 88)	0	5	5	10	0	4	5	9	1	9	1	11
- Carrière longue	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
149 - Décès	0	2	0	2	0	1	1	2	0	1	4	5
Autres - Filiales - GID - Congés parentaux (3)	0	3	3	6	0	2	4	6	0	5	4	9

(1) Concerne les thésards, Post Doc, DRT, Contrats d'Apprentissage et de Qualification, CES

(2) hors mouvements Pierrelatte en 2006

(3) MAD 2, Congés parentaux 4, mobilité externe 1 et GID 2

15 - CHOMAGE

151 - Nombre de salariés mis au chômage partiel pendant l'année considérée

	CS + Annexes 1	Annexes 2 Techniciens	Annexes 2 Non techniciens	Salariés hors CT	TOTAL
2006	0	0	0	0	0
2007	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	0

152 - Nombre total d'heures de chômage partiel pendant l'année considérée

	2006	2007	2008
Indemnisées	0	0	0
Non indemnisées	0	0	0

16 - HANDICAPES

Salariés employés au 31 décembre de l'année considérée (y compris les salariés MAD du CEA)

	2006	2007	2008
161 - Nombre de handicapés :	62	56	67
162 - Nombre de handicapés suite à accidents du travail (1)	16	11	13
Nombre d'unités nécessaires pour remplir l'obligation légale	100	101	101
Nombre d'unités déclarées		56+7	96.47

(1) Accidents du travail intervenus ou non au CEA.

Part de PIE en 2008: - Indicateur 161 : 7
- Indicateur 162 : 3

17 - ABSENTEISME

Base : effectif Moyen indicateur 114

Base : 251,5 jours travaillés/an pour 2008

632	943	1575
158948	237165	396113
A1	A2	Total

	2006			2007			2008		
	CS + A1	A2	TOTAL	CS + A1	A2	TOTAL	CS + A1	A2	TOTAL
171 - Journées d'absence sur journées travaillées	1.89%	3.72%	2.95%	2.28%	5.23%	4.07%	1.72%	4.35%	3.29%
172 - Journées d'absence pour maladie TOTAL	2 470	6 714	9 184	3 339	11 529	14 868	2 692	9 578	12 270
- de moins de 3 mois	1563	4179	5 742	2387	6454	8 841	2555	5343	7 898
- de plus de 3 mois	907	2535	3 442	952	5075	6 027	137	4235	4 372
173 - Répartition de la maladie selon la durée TOTAL	2 470	6 714	9 184	3 339	11 529	14 868	2 692	9 578	12 270
- maladie classique	1699	4638	6 337	2365	6599	8 964	2255	5529	7 784
- maladie longue durée	771	2076	2 847	974	4930	5 904	437	4049	4 486
174 - Journées d'absence pour accidents de travail et de trajet (1)	71	319	390	7	567	574	45	686	731
175 - Journées d'absence maternité/paternité	934	684	1 618	1038	1 150	2 188	741	1012	1 753
176 - Journées d'absence pour congés autorisés (événements familiaux, congés spéciaux) (2)	329	502	831	351	537	888	516	936	1 452
177 - Journées d'absence pour autres causes (2)	147	295	442	159	319	478	0	46	46
TOTAUX (SOMME 173 à 177)	3 951	8 514	12 465	4 894	14 102	18 996	3 994	12 258	16 252

(1) 397 journées d'absence pour accident de trajet et 334 journées d'absence pour accident de travail

(2) congés enfants malades : 2008 indicateur 176 - Autres années indicateur 177

Absences renseignées en jours calendaires

II - REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

21 - MONTANT DES REMUNERATIONS

211 bis - Rémunération mensuelle moyenne (euros)

Il s'agit du salaire fiscal (brut imposable + indemnités journalières de Sécurité Sociale)

QUALIFICATION*	2006			2007			2008		
	HOMMES	FEMMES	MOYENNE	HOMMES	FEMMES	MOYENNE	HOMMES	FEMMES	MOYENNE
Cadres Supérieurs	8 164			8 505			8 556		
Annexes 1	4 866	4 315	4 737	4 904	4 422	4 787	5 029	4 549	4 911
Techniciens	3 038	2 749	2 986	3 146	2 829	3 087	3 244	2 874	3 172
Gestionnaires	2 567	2 457	2 483	2 721	2 584	2 618	2 872	2 647	2 699
Secrétaires		2 590	2 590	0	2 679	2 679	0	2 746	2 746
Sécurité	3 401		3 401	3 490	0	3 490	3 553	0	3 553
Autres filières (1) Annexes 2	2 862	2 516	2 689	3 115	2 840	2 974	3 395	2 842	3 051

(1). Filières médicale et sociale, suivi de travaux, conducteurs de véhicules

212 bis - Part des primes à périodicité non mensuelle dans la déclaration des salaires

2006	2007	2008
4,89%	5.10%	5.09%

213 - Grille des rémunérations : cette grille est à la disposition des membres du Comité d'Etablissement

22 - HIERARCHIE DES REMUNERATIONS

221 bis - Rapport entre la moyenne des rémunérations des Annexes 1 y compris Cadres Supérieurs et Dirigeants (ou équivalents) et la moyenne des rémunérations des Ouvriers (ou équivalents)

	2006	2007	2008
$\frac{\text{CS + Annexes 1}}{\text{Annexes 2 Non Techn.}}$	1.64	1.59	1.58

23 - MODE DE CALCUL DES REMUNERATIONS

231 - Pourcentage des Ouvriers dont le salaire dépend en tout ou partie du rendement

Ne concerne pas le CEA, les catégories prévues en 231 n'existant pas au CEA

232 - Pourcentage des Ouvriers payés au mois sur la base de l'horaire affiché

Ne concerne pas le CEA, les catégories prévues en 231 n'existant pas au CEA

24 - CHARGES ACCESSOIRES

241 - Avantages sociaux dans l'Etablissement

Ces éléments sont précisés dans la Convention de Travail qui est à la disposition des membres du COMET

242 - Montant des versements effectués à des entreprises extérieures pour mise à disposition de personnel (euros)

	2006	2007	2008
Entreprises de travail temporaire (HT)	4 188 731	4 500 760	4 511 042

III - CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

(1) Effectif de l'indicateur 114

9	623	943	152	1727
---	-----	-----	-----	------

31 - ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DE TRAJET

	2006					2007					2008				
	CS	A1	A2	Autres person.	TOTAL (2)	CS	A1	A2	Autres person.	TOTAL (2)	CS	A1	A2	Autres person.	TOTAL (2)
311 - Taux de fréquence des accidents du travail (1)															
Nbre d'accidents avec arrêt	0	1	7	0	8	0	1	16	0	17	0	0	7	0	7
Nbre d'heures travaillées (2)	19 236	892 871	1 261 561	149 079	2 322 747	17 556	963 984	1 511 412	189 924	2 682 876	14 427	998 669	1 511 629	243 656	2 768 381
Accidents avec arrêts x 10 ⁶	0.000	1.120	5.549	0.000	3.444	0.000	1.037	10.586	0.000	6.336	0.000	0.000	4.631	0.000	2.529
Heures travaillées															
312 - Taux de gravité des accidents du travail (1)															
Nbre de journées perdues	0	3	324	0	327	0	5	294	0	299	0	0	259	0	259
Nbre d'heures travaillées (2)	19 152	888 972	1 256 052	148 428	2 322 747	17 556	963 984	1 511 412	189 924	2 682 876	14 427	998 669	1 511 629	243 656	2 768 381
Journées perdues x 10 ³	0.000	0.000	0.000	0.000	0.141	0.000	0.000	0.000	0.000	0.111	0.000	0.000	0.000	0.000	0.094
Heures travaillées															
313 - Nbre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées à l'Etablissement au cours de l'année considérée	0	1	2	0	3	0	0	1	0	1	0	2	0	0	2
314 - Nbre d'accidents mortels															
de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
de trajet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) il peut y avoir un léger écart entre le bilan sécurité (taux de fréquence et taux de gravité) et le bilan social celui-ci semble résulter du périmètre des effectifs pris en compte dans autres personnels

Pour Pierrelatte en 2008 : 1 accident

Ce chiffre est inclu dans les indicateurs 311 et 312

(2) Heures de travail par an pour 2008 : 1603

31 - ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DE TRAJET (SUITE)

	2006	2007	2008
315 - Nbre d'accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail	1	3	6
316 - Nbre d'accidents avec arrêt de travail dont est victime le personnel temporaire ou de prestations de service dans l'Etablissement (intérimaire)	1	0	0
317 - Cotisation Sécurité Sociale (accidents du travail)			
- Taux (au 1er janvier de l'année) (1)	1.13%	1.19%	1.05%
- Montant (euros) (2)	651 995	810 900	790 145

32 - REPARTITION DES ACCIDENTS AVEC ARRET

	2006	2007	2008
321 - Nbre d'accidents liés à l'existence de risques graves - Codes 32 à 40	0	2	0
322 - Nbre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation - Code 02	2	3	2
323 - Nbre d'accidents occasionnés par des machines (à l'exception de ceux liés aux risques ci-dessus) - Codes 09 à 30	5 (dont 1 PIE)	0	0
324 - Nbre d'accidents de circulation, manutention et stockage - Codes 01, 03, 04, 06, 07, 08	0	6	5 (dont 1 Pie)
325 - Nbre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel - Code 05	0	2	0
326 - Autres cas	1	3	0

33 - MALADIES PROFESSIONNELLES

	2006	2007	2008
331 - Nbre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale au cours de l'année considérée	7	2	6 (*)
332 - Nbre de salariés atteints par des affections pathologiques à caractère professionnel et caractérisation de celles-ci	0	0	1
333 - Nbre de déclarations par l'employeur de procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles	34 tableaux	34 tableaux	34 tableaux

(1) Taux MAR : 1,04% - Taux PIE : 1,33%

* : 6 tableaux 30

(2) Montant comprenant MAR et PIE

34 - COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

	2006	2007	2008
341 - Nbre de réunions du CHSCT	22	20	23
Dont réunions plénières programmées	10	10	7* + 4 PIE
Dont visites d'installations programmées	9	8	6 + 4 PIE
Dont réunions ou visites non programmées (1)	3	2	2

(1) y compris séminaires

* : y compris CHSCT élargi (1 réunion)

35 - DEPENSES EN MATIERE DE SECURITE

351 - Effectif formé à la sécurité dans l'année (1) - **Voir Annexe VII**

2006			2007			2008		
CS + Annexes 1	Annexes 2	TOTAL	CS + Annexes 1	Annexes 2	TOTAL	CS + Annexes 1	Annexes 2	TOTAL
630	1167	1797	379	1185	1564	784	1671	2455

(1) Nombre de participations

352 - Evaluation budgétaire du programme de sécurité présenté par l'Etablissement (1)

2006 *	2007	2008	2009
1 138 600	4 798 000	4 919 000	6 422 800

* Données relatives aux contrats globaux non prises en compte

(1) Voir Annexe VIII

353 - Taux de réalisation du programme présenté l'année précédente (Marcoule)

2006*	2007*	2008*
100%	108.7%	103.7%

IV - AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

41 - DUREE ET AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

	2006	2007	2008
411 - Horaire hebdomadaire moyen affiché	35	35	35
412 - Nbre de salariés ayant bénéficié d'un repos compensateur			
- par le système légal (Article L 212 et suivants du Code du Travail) (RCL)	31	57	69
- par le système conventionnel (récupération en repos d'heures supplémentaires) (RHS)	321	145	173
413 - Nbre de salariés bénéficiant d'un système d'horaires individualisés	0	1	0
414 - Nbre de salariés occupés à temps partiel (au 31/12)			
- entre 19 et 30 heures (1)	6	7	5
- autres formes de temps partiel (2)	120	134	133
415 - Nbre de salariés ayant bénéficié tout au long de l'année considérée de 2 jours de repos hebdomadaire consécutifs	TOTALITE	TOTALITE	TOTALITE
416 - Nbre moyen de jours de congés annuels (non compris le repos compensateur)			
- pour les salariés travaillant en 3/8			
. nbre de jours	36.66	34.99	35.91
. nbre de salariés	95	90	74
- pour les salariés travaillant en service continu ou effectuant les travaux pénibles			
. nbre de jours	32.57	32.82	32.71
. nbre de salariés	398+95	401+90	392+74
- pour l'ensemble des autres salariés de l'Etablissement	26 + 2	26 + 2	26 + 2
417 - Nbre de jours fériés payés (y compris la "Fête Locale")	11	11	10 (3)

(1) Hors salariés à temps partiel thérapeutique

(2) L'ensemble du personnel travaillant à 4/5 ou à temps partiel scolaire (14 fin 2006) est placé dans cette rubrique

(3) En 2008 le 1^{er} mai et l'Ascension coïncident.

42 - ORGANISATION ET CONTENU DU TRAVAIL

	2006	2007	2008
421 - Effectif travaillant en équipes (hors campagnes)*			
- équipes fixes (FLS)	93	93	92
- équipes alternantes 3 x 8	95	95	79 (5 CDD)
- équipes en 2 x 8	58	58	74
422 - Personnel en continu et semi-continu de plus de 50 ans (avec FLS et hors 2x8)	49	49	53

* le personnel en hn est régulièrement appelé, dans certaines unités, à participer à des campagnes en poste 2X8 ou 3x8

2008 : Baisse du 5x8 -> arrêt 3x8 SPR (APM) et quelques départs Phénix

Hausse du 2x8 -> création du 2x8 SPR (APM) et grément DELOS

423 - Personnel utilisé à des tâches répétitives au sens de la définition du travail à la chaîne contenue dans le Décret du 10.05.1976 : cet indicateur ne concerne pas le CEA où ce type de tâches n'existe pas

43 - CONDITIONS PHYSIQUES DE TRAVAIL

	2006	2007	2008
431 - Nbre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à + 85 dbs à leur poste de travail (2)	0	0	0
432 - Réaliser une carte de son par atelier	20 mesures	161 mesures	219 mesures
433 - Nbre de travailleurs exposés à la chaleur au sens de la définition contenue dans le Décret du 10.05.1976	0	0	0
434 - Nbre de prélèvements, d'analyses de produits toxiques et mesures (1)	19772 (30522)	19556 (30390)	13100 (21000)
43 bis - Nbre d'irradiations et contaminations égales ou supérieures à la dose maximale admissible	0	0	0
43 ter - Répartition des salariés selon les catégories définies par le Décret n°86 - 1103 du 02/10/1986 et le décret 2003-296 du 31 mars 2003			
- Catégorie A : travailleurs directement affectés aux travaux sous rayonnements	521	556	664
- Catégorie B : travailleurs non directement affectés aux travaux sous rayonnements	559	584	603
- Travailleurs non exposés	507	482	560

(1) Prélèvement, analyses des eaux, prélèvements en continu CO₂, chlore, bioxyde de chlore

(2) Il s'agit du nombre de personnes susceptibles d'être exposées à + de 85 Dbs

44 - TRANSFORMATION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

441 - Expérience de transformation de l'organisation du travail améliorant son contenu

Mise en place d'un système 2x8 3 équipes au SPR/LRI (APM) complété par un système de PMS.

45 - DEPENSES D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

451 - Evaluation budgétaire du programme d'amélioration des conditions de travail dans l'Etablissement (**Voir Annexe IX**)

2006	2007	2008	2009
6 709 000	11 535 000	5 393 000	3 928 500*

452 - Taux de réalisation du programme présenté l'année précédente (Marcoule)

2006	2007	2008
103%	101.26%	102%

* Ces données font actuellement l'objet d'un examen en liaison avec le CHSCT

46 - MEDECINE DU TRAVAIL *

	2006			2007			2008		
	Travailleurs en continu et semi-continu	Autres travailleurs à soumis surveillance médicale	Autres	Travailleurs en continu et semi-continu	Autres travailleurs à soumis surveillance médicale	Autres	Travailleurs en continu et semi-continu	Autres travailleurs à soumis surveillance médicale	Autres
461 - Nombre d'examens cliniques	2051 (dont 201 à PIE)			2325 (dont 173 à PIE)			2 326 (dont 151 à PIE)		
462 - Nombre d'examens complémentaires	31 332 (dont 1307 pour PIE)			33 774 (dont 1 119 pour PIE)			32 041 (dont 1 066 à PIE)		
463 - Temps consacré par le médecin du travail à l'analyse et l'intervention en milieu de travail	1/3 du temps			150 demi-journées			236 demi-journées 1/3 du temps à PIE		

47 - TRAVAILLEURS INAPTES

	2006		2007		2008	
	Travailleurs en continu et semi-continu	Autres	Travailleurs en continu et semi-continu	Autres	Travailleurs en continu et semi-continu	Autres
471 - Nombre de salariés déclarés inaptes définitivement à leur emploi par les médecins du travail	0		0		0	
472 - Nombre de salariés reclassés dans l'entreprise à la suite d'une inaptitude	1		0		0	

* le Service Médical ne fait aucune différence entre les travailleurs soumis à surveillance médicale en ce qui concerne ces indicateurs

V - FORMATION

51 - FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (511 à 515)

	2006			2007			2008		
511 - Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation continue (2)	6.50%			6.25%			6.46%		
512 - Montant consacré à la formation continue (euros)									
CIF - 0,2 %	118 837			139 996			153 226		
Formation interne (sur site)	752 429			778 031			174 531		
Formation externe	717 378			923 570			1 628 056		
Salaires des stagiaires	1 855 663			2 104 998			2 336 388		
Autres coûts (2)	584 557			601 397			589 270		
TOTAL	4 028 864			4 547 992			4 881 471		
	Annexes 1	Annexes 2	TOTAL	Annexes 1	Annexes 2	TOTAL	Annexes 1	Annexes 2	TOTAL
513 - Nombre de stagiaires (1)									
Hommes	1 230	1 759	2 989	1 126	1 534	2 660	1 493	2 156	3 649
Femmes	410	613	1 023	472	613	1 085	579	682	1 261
514 - Nombre d'heures de stage									
Rémunérées	22 619	32 732	55 351	31 511	36 507	68 018	36 707	32 950	69 657
Non rémunérées									
515 - Décomposition par type de stages en %	HEURES		COUTS	HEURES		COUTS	HEURES		COUTS
Adaptation	18.3%		18.8%	17.02%		16.06%	25.23%		23.60%
Promotion	7.9%		0.9%	2.00%		0.76%	5.29%		0.70%
Prévention	4.2%		1.4%	0.05%		0.08%	3.31%		2.90%
Entretien, perfectionnement	68.7%		77.3%	80.38%		82.19%	65.28%		71.58%
Apprentissage de la langue française							0.51%		0.57%
Bilan de compétences (loi du 31/12/91)							0.26%		0.55%
Economie et fonctionnement de l'entreprise							0.12%		0.10%
Radioprotection des professionnels									
VAE									
Autres (dont bilans compétences VAE)	1.0%		1.6%	0.55%		0.91%			

(1) Il s'agit du nombre de participations : c'est-à-dire qu'un même salarié est compté autant de fois qu'il a participé à un stage

(2) Y compris l'évaluation des frais de transport et hébergement

	2006		2007		2008	
51 bis - Répartition entre chaque catégorie de formation (en % d'heures)						
- Compétences générales						20.38%
- Compétences métiers scientifiques et techniques						28.24%
- Compétences métiers support						11.50%
- Compétences qualité, sûreté, environnement						39.87%
51 ter - Structure des dépenses de formation	euros		euros		euros	
- CIF 0,20 %	118 837		139 996		153 226	
- Coûts des inscriptions	1 469 807		1 701 601		1 802 587	
- Salaires des stagiaires	1 855 663		2 104 998		2 336 388	
- Transports et hébergement					256 117	
- Autres coûts	584 557		601 397		333 153	
51 quater - Répartition entre formations internes et externes (en heures de stage et %)						
- Formation interne	35 715	61.60%	33 655	49.50%	14 271	20.49%
- Formation externe	22 217	38.40%	34 363	50.50%	55 386	79.51%

52 - CONGE FORMATION

	2006	2007	2008
521 - Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré	1	1	1
522 - Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré	0	0	0
523 - Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé formation	0	0	0

53 - APPRENTISSAGE

	2006	2007	2008
531 - Nombre de Contrats d'apprentissage conclus dans l'année	29	29	16 *

* : 0 à Pierrelatte

VI - RELATIONS PROFESSIONNELLES

61 - REPRESENTANTS DU PERSONNEL

611 - Participation aux élections par collège . (Voir Annexe X)

Il n'y a pas eu d'élections en 2008

TAUX DE PARTICIPATION								
MAR	DP	Comité d'Etablissement	Comité National (1er tour)	Comité National (2e tour)	conseil d'administration CEA	CLAS	CCAS 1er tour	CCAS 2e tour
ANNEXE I								
ANNEXE II								

	Délégués syndicaux	CHSCT	COMET	Délégués du personnel
612 - Volume global des crédits d'heures utilisé pendant l'année considérée	Non comptabilisé			
613 - Nombre de réunions avec les représentants du personnel (hors visite CHSCT)	Non comptabilisé	Voir indicateur 341	8	17 (dont 6 à PIE)

614 - Date de signatures et objet des accords signés dans l'entreprise pendant l'année

27 novembre 2008 Accord de fin de conflit sur la rémunération des essais "Fin de vie" en service posté au DEIM/SMP et sur le maintien de la prime de disponibilité au DEIM/SMP -
Signature OS : CFDT - CGT et CGT/FO

615 - Nombre de personnels bénéficiaires d'un congé de formation économique, sociale et syndicale

2002 : 5 2003 : 3 2004 : 12 2005 : 16 2006 : 4 2007 : 12 2008 : 13 (20 congés)

62 - INFORMATION ET COMMUNICATION

621 - Nombre d'heures consacrées aux différentes formes de réunions du personnel

Voir Annexe XI.

622 - Procédure d'accueil

Voir Annexe XII.

623 - Procédure d'information ascendante ou descendante en niveau

Voir Annexe XIII.

624 - Système d'entretiens individuels

Voir Annexe XIV.

63 - PROCEDURES

	2006	2007	2008
631 - Nombre de recours à des modes de solution non judiciaires engagés dans l'année	0	0	0
632 - Nombre d'instances judiciaires engagées dans l'année et où l'entreprise est en cause	1	7	2
633 - Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspecteur du Travail pendant l'année considérée	0	0	0

VII - AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE

71 - ŒUVRES SOCIALES

711 - Dépenses d'Etablissement (Voir Annexe XV.)

	2006	2007	2008
Logement			
Nombre de bénéficiaires de prêts (1).	9	10	9
Nombre d'agents logés CEA (2).	0	0	0
Transport du personnel	48%	51.36%	53.30%
Participation patronale (euros) TTC	646 138	651 483	833 600
Restaurant	50.60%	54.31%	57.78%
Participation patronale sur les dépenses totales TTC (euros)	672 044	1 130 536	1 245 360

(1). 2008 : 7 prêts 1% logement - 2 prêts directs CEA

(2). Le CEA ne détient plus de logements.

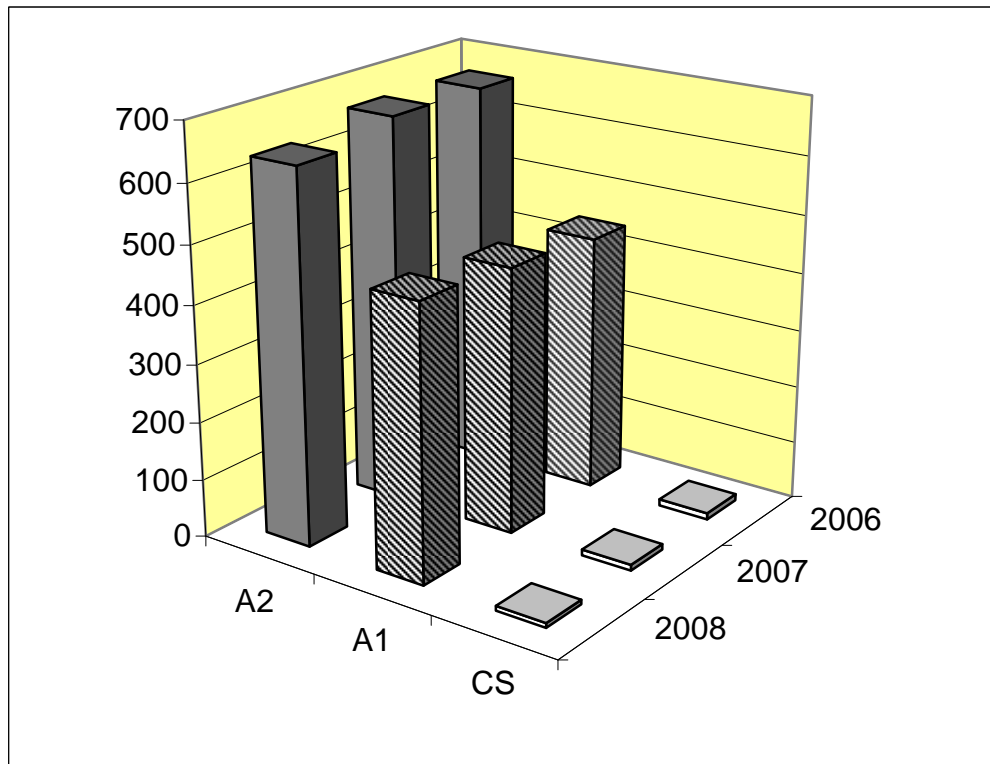
712 - Versement au Comité d'Etablissement

Au CEA, la dotation aux Activités Sociales est versée à l'ACAS au niveau central.
Cet indicateur est donc renseigné au niveau du bilan de l'entreprise.

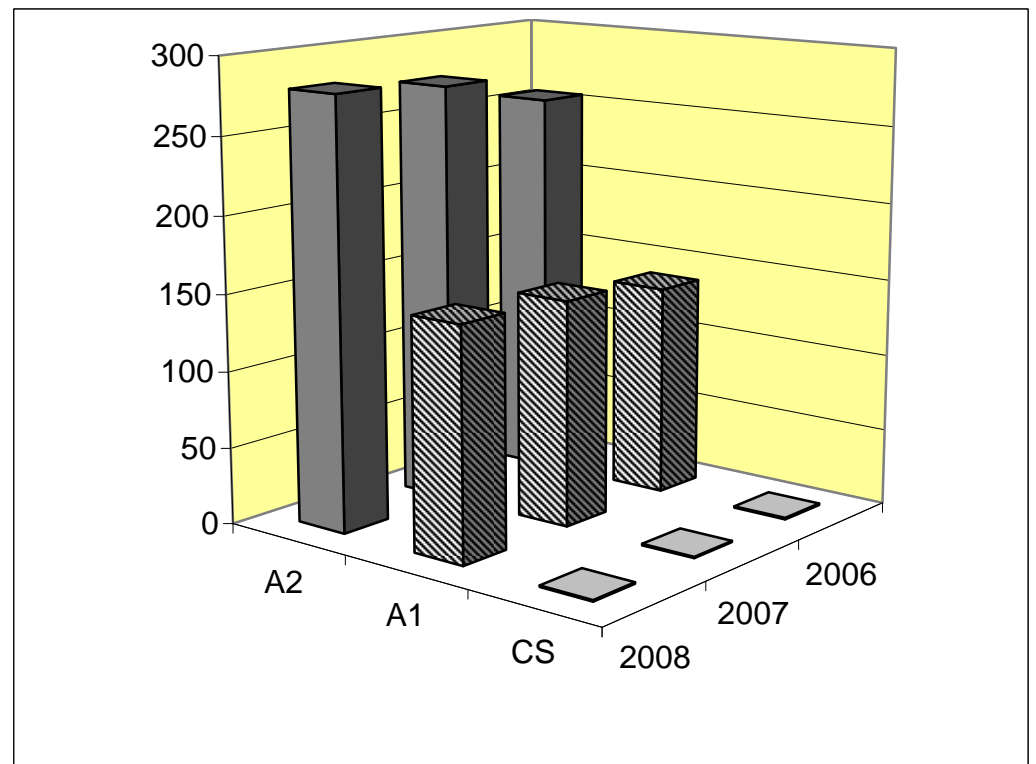
ANNEXE I

EVOLUTION DE LA REPARTITION DU PERSONNEL PAR SEXE INDICATEUR 115 BILAN SOCIAL

HOMMES



FEMMES

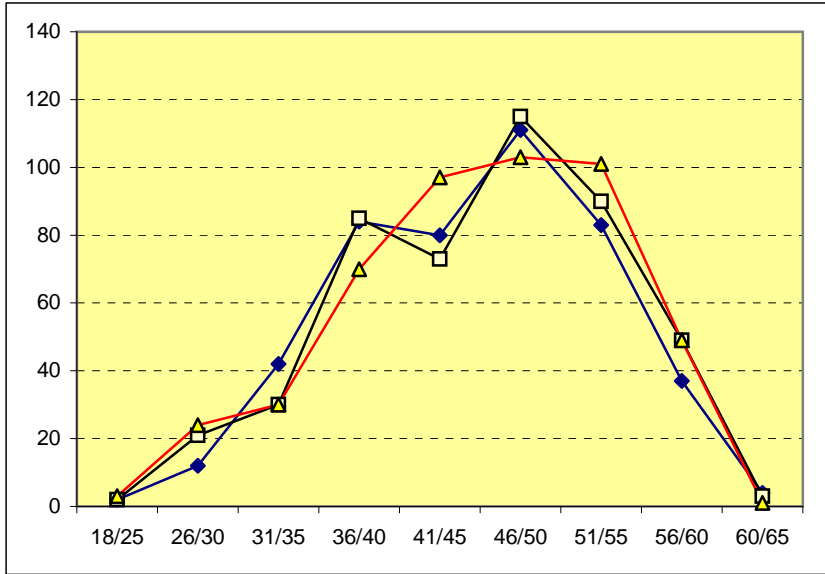


ANNEXE II

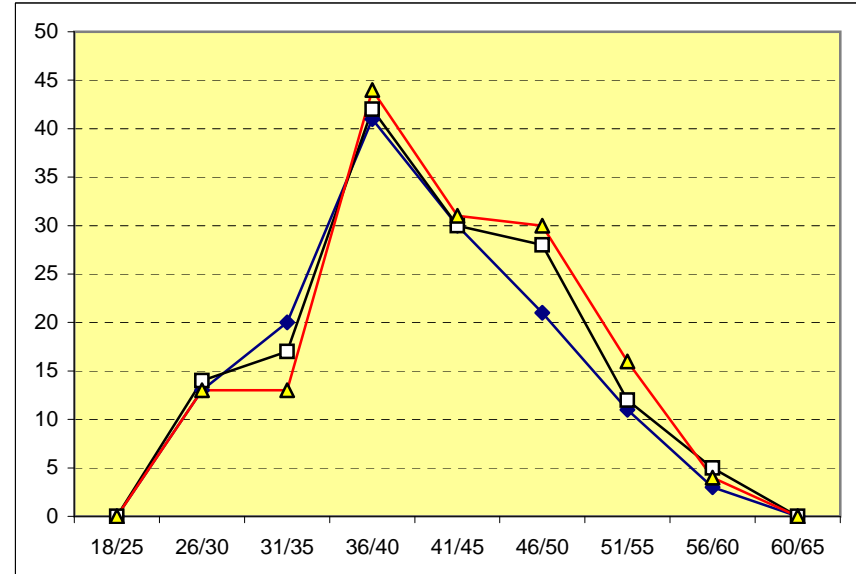
EVOLUTION DE LA REPARTITION DU PERSONNEL PAR AGE, SEXE ET CATEGORIE PROFESSIONNELLE

INDICATEUR 116 BILAN SOCIAL

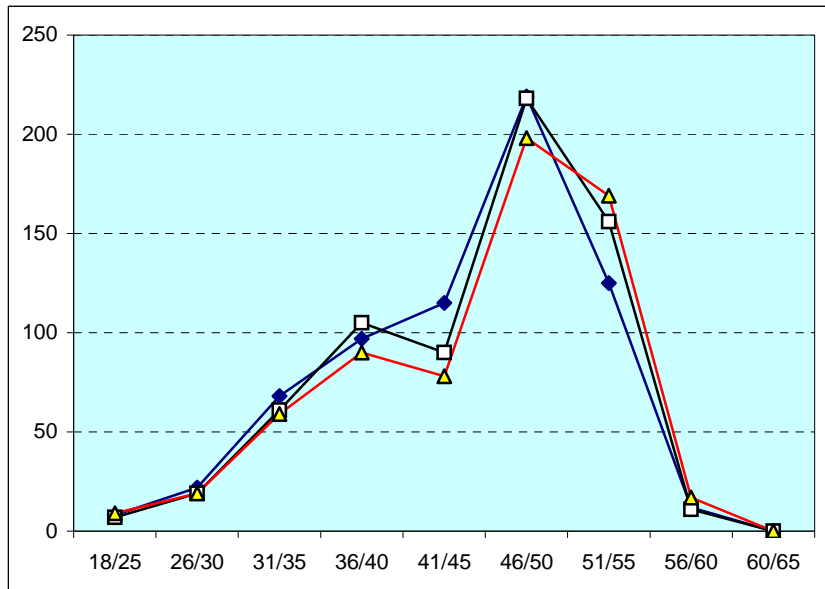
HOMMES



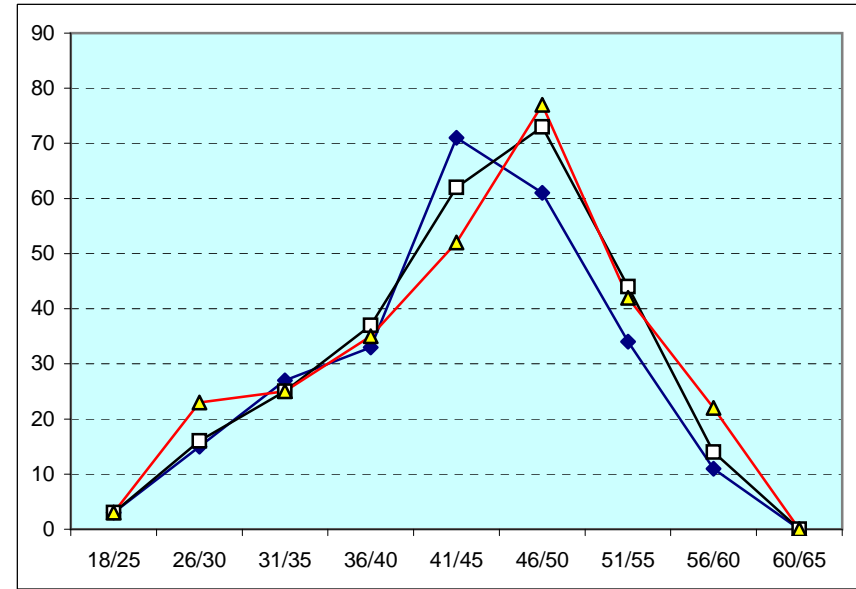
FEMMES



**CS
et
A1**



A2



—◆— 2006

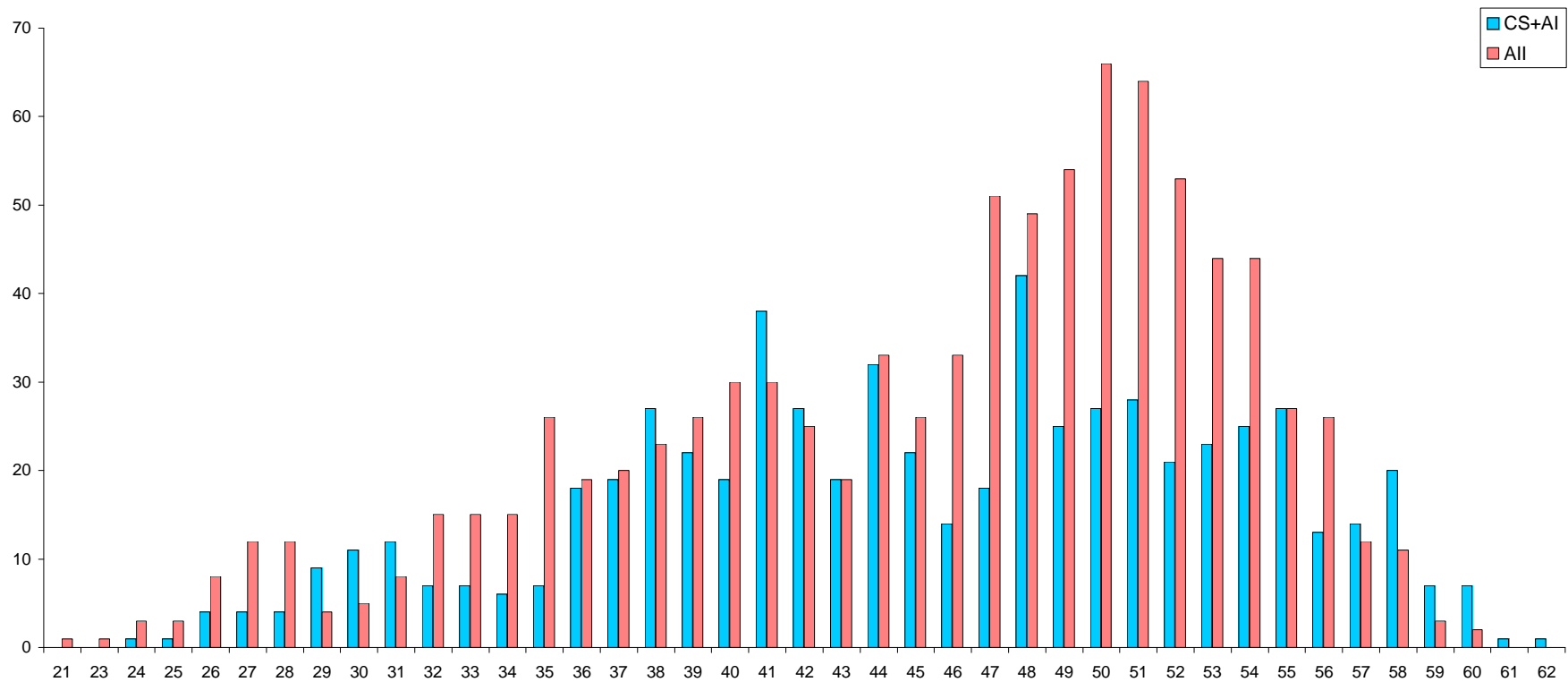
—□— 2007

—△— 2008

ANNEXE III
REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR ANNEXE
 INDICATEUR 116 DU BILAN SOCIAL

POPULATION
 MAR
 1547 Salariés
 2008

PYRAMIDE DES AGES PAR CATEGORIE



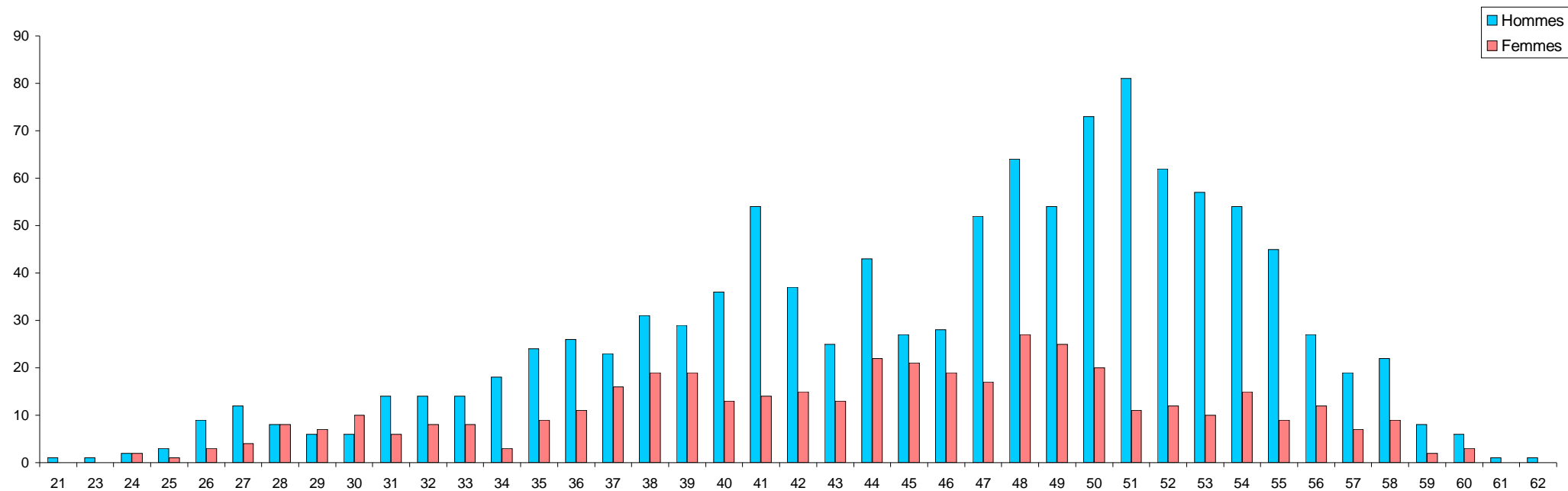
	CS+AI	All
Age moyen *	45.0	45.0
Nombre de s	629	918

* en décimales

ANNEXE III
REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR ANNEXE
 INDICATEUR 116 DU BILAN SOCIAL

POPULATION
 MAR
 1547 Salariés
 2008

PYRAMIDE DES AGES PAR SEXE



	Femmes	Hommes
Age moyen *	43.8	45.4
Nombre de salariés	430	1 117

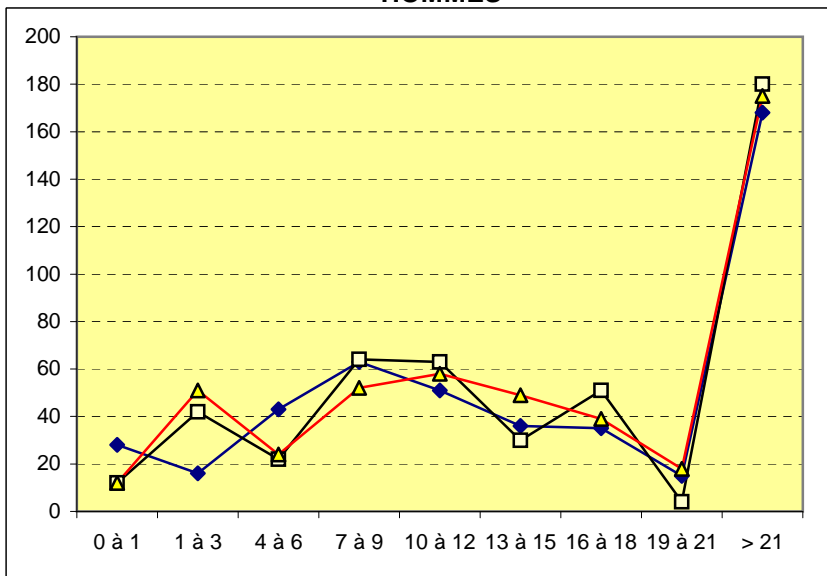
* en décimales

ANNEXE IV

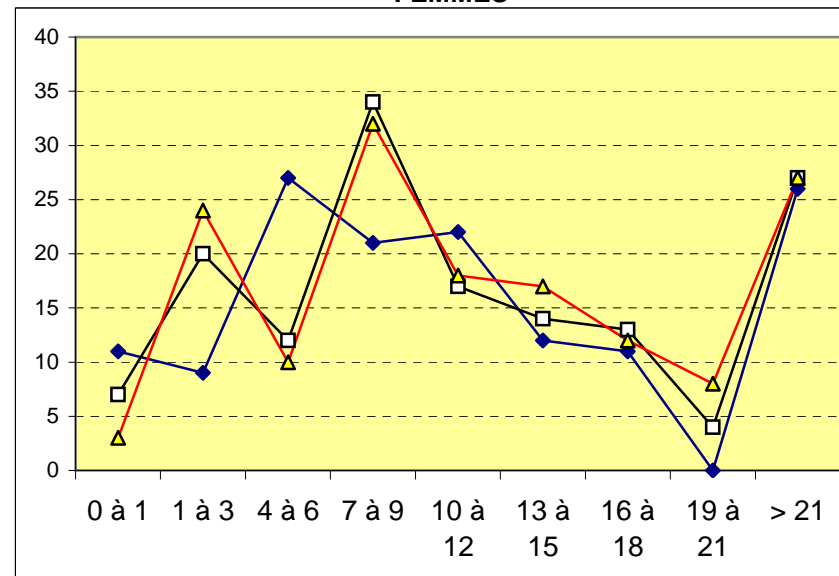
EVOLUTION DE LA REPARTITION DU PERSONNEL PAR ANCIENNETE, SEXE ET CATEGORIE PROFESSIONNELLE

INDICATEUR 117 BILAN SOCIAL

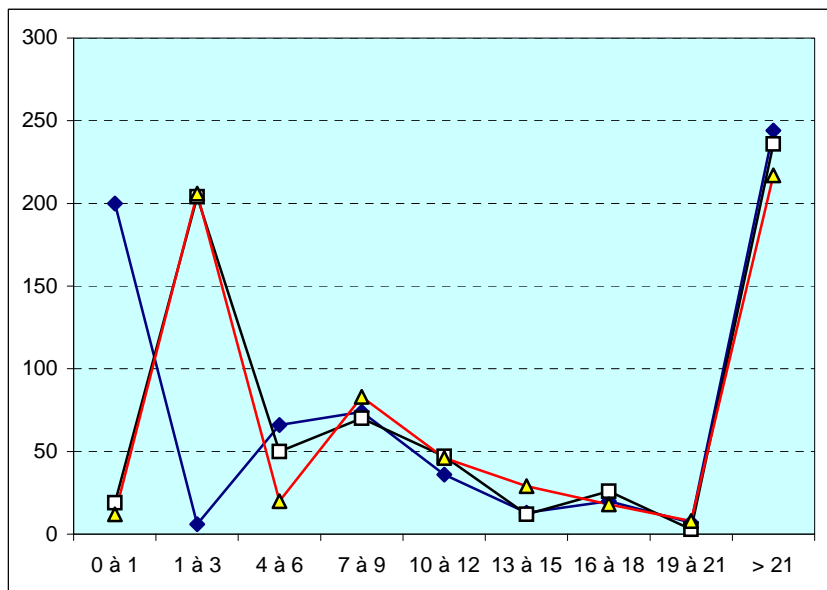
HOMMES



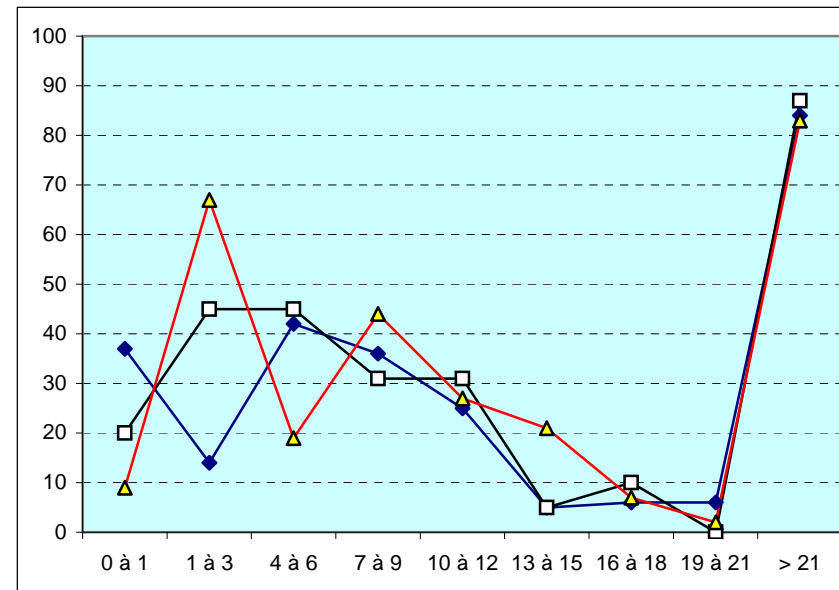
FEMMES



**CS
et
A1**



A2



—◆— 2006

—□— 2007

—△— 2008

ANNEXE V
TABLEAU INTERIMAIRES 2008
INDICATEUR 122 BILAN SOCIAL

Dep.	Services	REPLACEMENTS		SURCROITS		TOTAL		% MAR Journées
		Nb Missions	Jours	Nb Missions	Jours	Nb Missions	Jours	
DIR	DIR	1	20	2	494	3	514	
	UCCAP	1	127	1	182	2	309	
Total DIR		2	147	3	676	5	823	2.68%
DEIM	DIR	1	340	2	516	3	856	
	MSQE			2	413	2	413	
	SISA	2	65			2	65	
	SMP			3	731	3	731	
	SOP	3	923	6	1454	9	2377	
	SOPS			1	312	1	312	
	SPP	3	581	3	582	6	1163	
Total DEIM		9	1909	17	4008	26	5917	19.27%
DPAD	CEPAD	2	319			2	319	
	DIR	2	147	1	144	3	291	
	SECAD	1	122			1	122	
	SEID	1	302			1	302	
Total DPAD		6	890	1	144	7	1034	3.37%
DRCP	DIR			1	318	1	318	
	SCPS	3	232	3	347	6	579	
	SE2A	4	644	7	1825	11	2469	
	SEAT	3	543	5	678	8	1221	
Total DRCP		10	1419	16	3168	26	4587	14.94%
DTCD	SCDV	3	451	4	874	7	1325	
	SECM	2	315	4	1054	6	1369	
	SPDE	1	58	10	2211	11	2269	
Total DTCD		6	824	18	4139	24	4963	16.16%
DTEC	DIR	1	290			1	290	
	SAEI	1	37			1	37	
	SDTC	1	356	3	869	4	1225	
	SGCS	3	778	5	1007	8	1785	
Total DTEC		6	1461	8	1876	14	3337	10.87%
DUSP	FLS	11	635	6	556	17	1191	
	LABM	3	158	1	162	4	320	
	S3N	1	191			1	191	
	SPR	7	948	13	2362	20	3310	
	SST	2	95			2	95	
Total DUSP		24	2027	20	3080	44	5107	16.63%
UG-UST	SC	2	37	2	363	4	400	
	SCGA	1	44			1	44	
	SF	5	859	3	146	8	1005	
	SPAS	5	626	4	713	9	1339	
	SSTL	2	177	3	829	5	1006	
	STIC	1	80			1	80	
Total UG-UST		16	1823	12	2051	28	3874	12.62%
ICSM	DIR			1	92	1	92	0.30%
IBEB	SBTN			5	712	5	712	2.32%
INSTN	INSTN			1	262	1	262	0.85%
Total		79	10500	102	20208	181	30708	100.00%
Moyenne			132.91		198.12		169.66	

ANNEXE VI
REPARTITION DES DEPARTS PAR SEXE
 INDICATEUR 14 - BILAN SOCIAL

	CS		A 1		A 2		TOTAUX		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H + F
141 - Total des départs	6	0	40	24	56	17	102	41	143
142 - Nombre de démissions	0	0	2	0	1	1	3	1	4
143 - Nombre de licenciements pour cause économique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
144 - Nombre de licenciements pour autres causes	0	0	0	0	1	0	1	0	1
145 - Fins de contrat à durée déterminée (1)	0	0	15	15	17	10	32	25	57
146 - Départs au cours de la période d'essai	0	0	0	1	0	0	0	1	1
147 - Mutations dans un autre établissement	5	0	7	6	6	0	18	6	24
148 - Retraite à 65 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0
IG 119	0	0	3	0	20	0	23	0	23
CAA FLS	0	0	0	0	8	0	8	0	8
Retraite à 60 ans (Accord 1988)	1	0	8	1	1	0	10	1	11
Carrières longues	0	0	0	0	0	0	0	0	0
149 - Décès	0	0	1	0	1	3	2	3	5
Autres GID filiales	0	0	4	1	1	3	5	4	9

(1) Tous les contrats de formation en alternance sont placés dans All

ANNEXE VII
Dépenses en matière de sécurité
INDICATEUR 351

1. Les formations destinées à acquérir une qualification dans l'exercice d'une fonction de sécurité :

	Annexe 1		Annexe 2		Total Heures	Total Participations
	Heures	Participations	Heures	Participations		
Ingénieurs et techniciens radioprotection	16	4	268	37	284	41
Pompiers secouristes	16	1	5 742	384	5 758	385
Infirmiers			40	4	40	4
Ingénieurs et techniciens sécurité	332	9	64	1	396	10
Autres	56	2	120	5	176	7
Total 1	420	16	6 234	431	6 654	447

2. Formation générale à la sécurité destinée à améliorer la prévention ou l'intervention :

	Annexe 1		Annexe 2		Total Heures	Total Participations
	Heures	Participations	Heures	Participations		
Sécurité incendie	336	67	300	90	636	157
Radioprotection	1 784	151	1 416	221	3 200	372
Secourisme réanimation	436	62	1 192	201	1 628	263
Formation spécialisée (intervention électrique - pontier - cariste - conducteur engins - manipulateur de machines et produits dangereux : chimique, explosif, laséristes,...)	879	104	2 976	328	3 855	432
Analyse de projet - recherche de facteurs d'accidents - sensibilisation à la sécurité	3 931	332	2 656	326	6 587	658
Accueil de nouveaux arrivants	96	24	116	29	212	53
Divers	176	28	289	45	465	73
Total 2	7 638	768	8 945	1 240	16 583	2 008
Total (1 + 2)	8 058	784	15 179	1 671	23 237	2 455

ANNEXE VIII

PROGRAMME DE SECURITE : SYNTHESE FINANCIERE EN EUROS INDICATEUR 352 BILAN SOCIAL

INSTALLATIONS	UNITES	Prévision 2006	Réalisation 2006	Prévision 2007	Réalisation 2007	Prévision 2008	Réalisation 2008	Prévision 2009
PHENIX	DEIM	553 000	1 341 000	1 425 000	1 415 000	1 400 000	1 337 000	1 640 000
SG	UST	250 000	2 730 000	2 750 000	3 400 000	3 410 000	3 118 000	4 005 000
ATALANTE	DRCP SEAT	578 000	466 000	165 500	245 000	77 000	385 900	350 000
ICD	DTCD SCDV	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL
G1	DTEC SAEI	SSTL	15 000	31 000	---	---	13 600	16 000
ISAI	DEIM SISA	SSTL	220 000	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL
APM	DEIM SEID	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL
G2-G3	DEIM SEID	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL
HERA	DTEC SAEI		36 000	289 000	---	20 000	65 000	228 000
INSTN	INSTN	0	0	0	0	0	SSTL	SSTL
DSV	iBEB SBTN	7 600	10 400	7 800	13 800	12 000	9 900	13 000
SPR	DUSP	49 000	9 000	50 000	---	---	11 500	29 000
FLS	DUSP	37 950	---	---	141 000	---	121 000	55300
Bât médical	DUSP	220 000	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL
ICSM	Rattachée 09/2008	---	---	---	---	---	SSTL	SSTL
VISIATOME		SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL	SSTL
SCO	UST	222 000	89 400	80 500	SSTL	SSTL	38 500	86 500
32	DTEC SEPE	---	---	---	---	---	---	---
41	DTCD SPDE	---	---	---	---	---	---	---
TOTAL			4 818 400	4 798 800	5 214 800	4 919 000	5 100 400	6 422 800

SSTL Dépenses mode réglementaires dans le cadre des contrats globaux SSTL - Les montants des installations sont regroupés au niveau de l'installation SG

Le détail des prévisions et des dépenses de sécurité fait l'objet d'une analyse détaillée au CHSCT

ANNEXE IX

AMELIORATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SYNTHESE FINANCIERE)

INDICATEUR 452 BILAN SOCIAL

INSTALLATIONS	UNITES	Prévision 2006	Réalisation 2006	Prévision 2007	Réalisation 2007	Prévision 2008	Réalisation 2008	Prévision 2009
PHENIX	DEIM	3 807 000	3 600 000	1 370 000	1 127 000	2 800 000	3 057 000	1 409 000
SG	UST	61 000	277 000	6 430 000	6 393 000	600 000	333 500	495 000
ATALANTE	DRCP SEAT	575 000	110 000	116 000	162 000	100 000	225 200	60 000
G1	DTEC SAEI	477 000	224 000	324 000	387 000	303 000	287 000	580 000
ICD	DTCD	350 000	636 000	700 000	729 000	470 000	504 000	430 000
APM	DEIM SEID	947 000	952 000	699 000	630 400	606 000	334 000	219 000
G2-G3	DEIM SEID	65 000	34 000	640 000	335 000	---	---	---
ISAI	DEIM SISA	177 000	219 500	406 000	395 600	152 000	169 200	214 000
HERA	DTEC SAEI		14 000	110 000	110 000	120 000	65 000	148 000
DSV	IBEB SBTN	33 000	62 500	68 000	65 000	66 000	50 500	30 000
SPR	DUSP	49 000	20 500	60 000	66 000	124 000	67 000	24 500
FLS	DUSP	243 000	240 000	355 000	925 000	26 000	29 360	---
LABM Bât médical	DUSP	220 000	250 000	250 000	378 000	150 000	378 000	300 000
SCO	UST	200 000	293 000	177 000	150 000	---	127 500	---
ICSM	---	---	---	---	---	---	2 200	19 000
41	DTCD SPDE LFSM	30 000	---	---	---	---	---	---
32	DTEC SEPE	50 000	---	---	---	---	---	---
TOTAL	EUROS		6 932 500	11 705 000	11 853 000	5 517 000	5 629 460	3 928 500

Le détail des prévisions et des dépenses d'améliorations des conditions de travail fait l'objet d'une analyse détaillée au CHSCT

ANNEXE X

ELECTIONS PROFESSIONNELLES INDICATEURS 611 ET 614 DU BILAN SOCIAL

POUR MÉMOIRE

Dates	Objet	Nombre de collèges et de sièges
13 au 16/03/2007	DP Marcoule Titulaires et suppléants	5 sièges collège A1 et 7 sièges collège A2 (mêmes répartition pour les suppléants)
13 au 16/03/2007	DP Pierrelatte Titulaires et suppléants	2 sièges collège A1 et 2 sièges collège A2 (mêmes répartition pour les suppléants)
13 au 16/03/2007	Comité d'Etablissement Titulaires et suppléants	4 sièges collège A1 et 7 sièges collège A2 (mêmes répartition pour les suppléants)
13 au 16/03/2007	Comité Local des Activités Sociales Titulaires et suppléants	4 sièges collège A1 et 7 sièges collège A2 (mêmes répartition pour les suppléants)
13 au 16/03/2007 et 3 au 6 avril 2007	Comité National Titulaires et suppléants	8 sièges collège A1 et 7 sièges collège A2 (mêmes répartition pour les suppléants)
13 au 16/03/2007 et 3 au 6 avril 2007	Comité Central des Activités Sociales Titulaires et suppléants	8 sièges collège A1 et 7 sièges collège A2 (mêmes répartition pour les suppléants)

Tous les élus locaux ont été désignés au premier tour du 13 au 16 mars 2007

Suite aux négociations avec les organisations syndicales, ces élections se sont déroulées dans les conditions suivantes:

Le CEA a eu recours au vote électronique pour ces élections.

Toutes les élections (niveau central et niveau local) ont été regroupées aux mêmes dates.

La durée des mandats des représentants du personnel élus a été portée à 3 ans pour le CEA.

Compte tenu des modalités de scrutin, les bureaux de votes sont restés ouverts 4 jours

ANNEXE XI
NOMBRE DE CONSEILS D'UNITE ET DUREE DES REUNIONS
 INDICATEUR 621 - BILAN SOCIAL MARCOULE

	Conseils d'unités Département	Conseils d'unités Services	Durée de chacun (h)	Durée totale (h)
DEN DIR		0	0.00	0.00
DPAD	0		0.00	0.00
DEIM	0		0.00	0.00
DTEC	1		2.50	2.50
DTCD	1		3.00	3.00
DRCP	1		3.00	3.00
DUSP	1		3.00	3.00
UG-UST	1		2.50	2.50
DEIM SEID		2	2.50	5.00
DTEC SDTC		1	2.50	2.50
DTEC SEPE		2	2.25	4.50
DTEC SGCS		1	2.50	2.50
DTCD SPDE		1	3.50	3.50
DTCD SCDV		1	2.00	2.00
DRCP SCPS		2	2.00	4.00
DRCP SE2A		0	0.00	0.00
DUSP FLS		1	2.50	2.50
DSV DIEP SBTN	0	0	0.00	0.00
TOTAL	5	11		40.5

ANNEXE XII
DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'ACCUEIL
INDICATEUR 622

1. Avant le recrutement, chaque candidat est reçu à trois reprises :

- **Le chargé de recrutement** lui présente l'organisation générale du CEA et de l'Etablissement et lui donne un certain nombre de précisions sur le statut social du personnel. Il s'attache à mettre en lumière le potentiel et la motivation du candidat.
- **Le Chef d'Unité** concerné:
 - s'applique à préciser son profil professionnel au sein de l'Unité.
 - lui fait une présentation générale de l'Unité (avec visite des installations),
 - lui décrit la fonction ou le poste proposé ainsi que les conditions de travail qui y sont attachées.
- **Le Service Santé au Travail** lui fait passer une visite médicale adaptée à son profil professionnel.

2. A la prise de fonction la procédure d'accueil s'étale sur deux journées :

- a) Un entretien de prise de fonction est réalisé par le chargé de recrutement.
- b) La première journée est consacrée à l'accomplissement des formalités administratives d'embauche.
Le nouvel embauché est reçu successivement par les diverses Unités du Service du Personnel et des Affaires Sociales, puis certaines unités qui facilitent son intégration dans l'entreprise.
- c) Au cours de seconde journée, le nouvel embauché rejoint son Unité d'affectation où il reçoit des informations détaillées sur le rôle de l'Unité, le fonctionnement de l'installation, son poste de travail et les conditions particulières de sécurité qui y sont attachées.

3. Postérieurement à la prise de fonction

La journée planifiée permet de présenter l'organisation générale (programmes organigrammes, services de support) et de délivrer une formation de base en matière de sécurité, cette journée se déroule en général dans le mois qui suit l'arrivée du salarié.

Des informations et des explications sont données sur la classification des zones et des travailleurs, ainsi que sur les consignes à respecter en cas d'alerte ou d'accident.

Pour la Sûreté - Sécurité, il assiste à un exposé sur l'existence et la nature des risques classiques et les moyens de prévention.

Le Service Santé au Travail le sensibilise aux obligations du Personnel vis-à-vis de la Médecine du Travail.

Le nouvel embauché reçoit immédiatement une formation complémentaire en sûreté-radioprotection, au cours d'un stage dont le contenu et la durée diffèrent selon le poste de travail (sur deux semaines pour les salariés travaillant, habituellement ou occasionnellement, en milieu radioactif).

Une formation générale organisée par la DRHRS est mise en place dans l'année qui suit la prise de fonction. Elle permet de présenter le CEA, ses activités, ses orientations et ses structures. Des visites de centre complètent le programme.

ANNEXE XIII
PUBLICATIONS – INFORMATION – COMMUNICATION
INDICATEUR 623

1. **Les défis CEA** – Revue mensuelle adressée à tout le personnel
2. **Talents** – Mensuel de la vie professionnelle
3. **Clés CEA** – Revue scientifique
4. **Rive Droite, Rive Gauche** – Journal interne du CEA Marcoule/Pierrelatte : 3 publications
5. **Flash COMET** – pour informer rapidement et synthétiquement la ligne hiérarchique à l'issue de chaque réunion
6. **La lettre du CHSCT** – reprenant dans le domaine hygiène et sécurité des informations évoquées lors des réunions de cette instance
7. **La lettre de l'environnement** – (accompagnement de la certification ISO 14001) et la Lettre KEZAKO pour la triple certification : 4 lettres
8. **Bulletin de suivi de l'environnement** – diffusion mensuelle depuis le mois de mai 2006 suite à la reprise du site par le CEA
9. **Information télévisée** – en 22 lieux géographiques à Marcoule et Pierrelatte, journal en ligne d'une dizaine de pages : 48 mises à jour
10. **Site intranet** – informations concernant l'organisation et les activités de l'établissement ainsi que des thèmes d'actualités Dans la rubrique ressources humaine on trouve de nombreuses informations pratiques ainsi que les comptes-rendus des réunions (audiences des délégués du personnel, réunions du comité d'établissement) et les notes au personnel et circulaires qui font par ailleurs l'objet d'un affichage dans les installations. Introduction de reportages vidéo sur l'actualité du centre, consultables en ligne.
11. **Communiqués internes** – réalisés par UCCAP ou issus de la Direction de la Communication et diffusés par messagerie au personnel : 49 communiqués

Actions réalisées :

- Visiteurs : 20 253 au Visiatome et 2493 sur les installations du site.
- Interventions de télévisions : (Tournage ARTE sur thématique déchets) et interventions à la radio en particulier sur France Bleue Hérault
- Voyage de presse « cycle du combustible » en 07/2008
- Organisation d'un point presse avec les Directeurs du site
- Organisation de vœux de la Direction au personnel et de la cérémonie de remise des médailles du travail (234 récipiendaires)
- Organisation de plusieurs conférences scientifiques au Visiatome
- Organisation de la nuit des chercheurs au Visiatome en septembre 2008
- Organisation de la Fête de la Science au Visiatome en novembre 2008 (3000 visiteurs)
- Organisation d'un stage pour les élèves BTS du Lycée G. Brassens (Bagnols/Cèze)
- Participations aux forums Etudiants sur plusieurs villes
- Mise en place de partenariats avec de nombreuses associations sportives et culturelles
- Actions de sensibilisation aux travailleurs handicapés (sept 2008) dans le cadre de la semaine Handicap

ANNEXE XIV
SYSTEME D'ENTRETIENS ANNUELS
INDICATEUR 624

L'Entretien d'Appréciation est un moment privilégié de dialogue entre le salarié et son responsable hiérarchique direct. Il est obligatoire et annuel, et doit être d'une durée suffisante pour permettre à chaque salarié de faire le point de façon détaillée sur sa situation et son évolution professionnelles. Il concerne tous les personnels bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée.

Le "guide de préparation" et le "compte rendu d'Entretien" détaillent les modalités de l'entretien d'appréciation. Les entretiens annuels sont réalisés au cours de l'année, ils ne doivent pas se limiter aux questions relatives aux promotions et augmentations individuelles.

Le responsable hiérarchique direct (N+1) a la responsabilité d'assurer ces entretiens avec les personnels placés sous son autorité. En cas de nécessité le salarié peut solliciter un entretien supplémentaire avec le responsable hiérarchique de rang supérieur (N+2).

Après un rappel de la situation du salarié, l'entretien d'appréciation doit permettre de préciser au travers d'un dialogue :

- 1) Le bilan du travail effectué pendant l'année écoulée, à partir des objectifs précédemment fixés.
- 2) Les objectifs individuels pour l'année à venir, et notamment les objectifs de progrès fixés en commun entre le responsable et le salarié. Ces objectifs individuels s'inscrivent dans le cadre des objectifs de l'unité.
- 3) Les orientations en matière de formation et de mobilité.
- 4) Les perspectives de carrière à court et moyen terme peuvent être évoquées.
- 5) Les aspects sécurité au poste de travail.

L'intérêt d'une formation et celui d'une mobilité y sont notamment examinés sous leurs divers aspects : évolution des programmes de l'unité, des programmes du CEA, introduction de nouvelles technologies, orientation de carrière, promotion.

Il est, par ailleurs, rappelé qu'en application de l'article 95 de la Convention de Travail, une fois que les listes de propositions de promotions et augmentations individuelles ont été établies par la ligne hiérarchique, chaque salarié doit être informé par son responsable hiérarchique direct de sa présence ou non sur la liste des propositions soumises aux Commissions des Carrières.

Chaque responsable hiérarchique veille à la tenue des entretiens dans son unité par les responsables hiérarchiques placés sous son autorité, à leur planification, à la saisie dans GEA⁺ par les salariés de leur fiche « évolution professionnelle » et à la validation de ces fiches par les managers.

L'entretien est confidentiel. Les destinataires précisés sur les différents documents du compte rendu sont garants et responsables de la confidentialité des informations indiquées.

Les revues de personnel mises en place à partir de 2007 s'appuient sur les entretiens annuels. Elles contribuent à l'amélioration des parcours professionnels et à la gestion des compétences. Elles se traduisent par un examen approfondi de la situation professionnelle de tous les salariés et par une réflexion concertée de l'ensemble de la ligne hiérarchique.

L'objectif d'examiner 70% de la population en 2007 a été atteint. Pour 2008, 100% de la population a été concernée.

ANNEXE XV
PARTICIPATIONS PATRONALES AUX DEPENSES D'ETABLISSEMENT
INDICATEUR 711 - BILAN SOCIAL

Compte d'exploitation restauration Marcoule		euros
TRANSPORT DU PERSONNEL	Contrat général STAM	1 564 008
Compte d'exploitation Marcoule	Frais d'exploitation	0
	Recettes transport	730 377
	Total	1 564 008
	Part CEA	53.30%
		833 600
RESTAURATION	Dépenses totales repas	1 225 524
Nouvelle présentation	CEA	762 607
Compte d'exploitation Marcoule	AREVA et filiales	132 811
	CisBio	394 053
	Extérieurs	58 800
	Supplément repas amélioré et colis des 24 et 31 décembre	130 698
	Autres (cafés, boissons, petit déjeuner visite médicale, autre)	81 722
Dépenses hors repas	Main d'œuvre et déplacements	50 700
	Taxes	189 216
	Achats matières et fournitures	351 285
	Fluides	209 745
	Autres (achat équipements, entretien réparation bâtiments)	209 745
	Total	3 587 161
Recettes Repas	Participation salariale	1 431 891
	Part patronale AREVA	457 578
	Part patronale CIS BIO	79 689
	Part patronale CEA	735 336
Recettes hors Repas	Participation au titre des conventions d'hébergement	372 644
	Participation patronale CEA hors repas	510 024
	Total	3 587 162
	TOTAL DES DEPENSES EMPLOYEUR CEA	1 245 360

Nombre de repas servis :
fréquentation CEA
Extérieurs

505 191	%
246173	48.73
79154	15.67

Prix de revient d'un repas

7.10
